



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 Juillet 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-CA41-04

Lancement d'un marché d'infogérance

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf juillet à onze heures et vingt minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, 2 et 6 rue d'Emmerez de Charmoy-97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Pascal PLANTE, en distanciel

Membres suppléants avec voix délibérative :

Mikael SIHOU

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Mickael HA-SUM, en distanciel

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Jean-Pierre CHABRIAT, Maya CESARI, Alain ABADIE

Membres suppléants sans voix délibérative :

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL

Représentante de la paierie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 1

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-2025.07.09-CA_41_04-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU le rapport 2024-CA41-04- _Accord de principe pour le lancement du marché d'infogérance,

SUR Proposition du Directeur de la Régie Réunion THD,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le lancement du marché d'infogérance, pour un montant estimé est de 403 000 € HT.

ARTICLE 2 : De choisir la procédure avec négociation comme procédure du marché conformément à l'article R. 2124-3 du Code de la commande publique (CCP).

ARTICLE 3 : D'autoriser le directeur à lancer le marché et à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE

